

Publication du 7^e cahier pratique « Compétitivité numérique des territoires »

une réflexion menée par la Caisse des Dépôts
en partenariat avec l'Association des Régions de France.



Ce cahier pratique comporte
les contributions directes de plus
d'une soixantaine d'experts issus
du monde institutionnel, associatif,
territorial et privé.

Le constat selon lequel les TIC conditionnent l'attractivité et la compétitivité des territoires est désormais partagé. La question n'est pas exclusivement technique : l'ensemble du contexte politique, économique et social est impacté.

En partenariat avec l'Association des Régions de France, la Caisse des Dépôts a souhaité étudier les conditions d'une meilleure prise en compte des TIC dans le développement économique local auquel elle demeure très attachée. Pour cela elle a réuni autour de ce 7^e cahier pratique des élus, des fonctionnaires territoriaux, des acteurs de terrain, des chercheurs, pour enrichir l'ensemble des réflexions déjà réalisées dans ce domaine.

Un objectif méthodologique

Ce cahier pratique propose des éléments d'analyse et des repères pour les collectivités désireuses de construire une politique de développement économique résolument tournée vers l'innovation.

Les deux premières parties dressent un état des lieux de l'économie de l'immatériel et des politiques numériques appliquées à l'économie au niveau mondial, européen et français.

Les parties trois et quatre abordent la question du développement numérique respectivement du point de vue des entreprises et des territoires.

Enfin, le dernier chapitre propose des pistes méthodologiques (programmation, moyens, évaluation) permettant d'élaborer de nouvelles stratégies en faveur de la compétitivité numériques des territoires.

La France à l'épreuve des transformations économiques

Le développement économique des territoires est étroitement dépendant de deux phénomènes mondiaux avec lesquels les managers territoriaux vont devoir compter : une mondialisation qui s'accélère et une omniprésence du numérique.



Le premier est celui de la transformation des modèles économiques traditionnels, dont les effets directs sont la délocalisation des entreprises et de profondes transformations territoriales. Le second est celui d'une nouvelle économie liée à l'innovation et aux technologies de l'information et de la communication. Car si

l'économie se mondialise, elle se dématérialise tout autant. Cette nouvelle filière dite « numérique » joue un rôle déterminant dans la compétitivité et le développement des pays les plus innovants. Les États-Unis ont doublé leurs gains de productivité grâce aux TIC, qui contribuent pour près d'un tiers à la croissance.

La France participe à ce mouvement sur des bases plus modestes. Le rattrapage se profile à travers une filière numérique qui se développe plus rapidement que le PIB (5,4 % en 2006), mais souffre encore d'un investissement limité dans les TIC.

Les effets
d'une économie
mondialisée
et numérique
pour les territoires

Les politiques du numérique dans le développement économique : l'Europe, la France et les régions

L'Europe, après avoir annoncé la libéralisation des télécommunications dans le milieu des années 1990, offre désormais un cadre commun qui garantit la libre concurrence (traité d'Amsterdam) et harmonise les règles à travers une série de grandes directives.



Les programmes européens donnent priorité à la R & D, à l'innovation et à la compétitivité, par une meilleure utilisation des TIC par les entreprises, les citoyens et les collectivités.

Dans le souci d'accroître son efficacité, l'État français recentre son action sur des aides ciblées aux entreprises, dans les zones défavorisées ou lance des programmes volontaristes comme le plan ADELE.

La prise de conscience de la dimension stratégique de l'économie numérique conduit la plupart des régions à définir des politiques spécifiques pour garantir la continuité d'accès aux infrastructures ou pour assurer le développement de services en ligne aux entreprises.

Un panorama des politiques et des aides publiques, favorisant l'intégration des TIC dans l'économie Française

Les CHIFFRES CLÉS à retenir

- **0,8 à 1 point**
C'est ce que représente le secteur clé des TIC dans le taux de croissance d'un pays comme les États-Unis. Source : OCDE
- **3 Régions françaises**
seulement, sur les 125 Régions européennes, sont au-dessus de la moyenne en matière d'investissement dans la R & D. Source : European Innovation Scoreboard, 2005
- **7 Régions** seulement, affichent les TIC comme une priorité dans leurs schémas régionaux de développement économique. Sources : OSEO
- **76 % des entreprises** « incubées » créées en 2000 sont toujours en vie cinq ans plus tard. source Insee
- **3 650 emplois** (en équivalent temps plein) ont été créés par les 746 entreprises « incubées » entre 2000 et 2005, soit en moyenne 4,8 emplois par entreprise en activité. Chiffres extraits du rapport « Les Incubateurs d'entreprises innovantes liés à la recherche publique, panorama du dispositif d'incubation ». Rapport réalisé pour le ministère chargé de la Recherche, Technopolis France, 15 octobre 2006

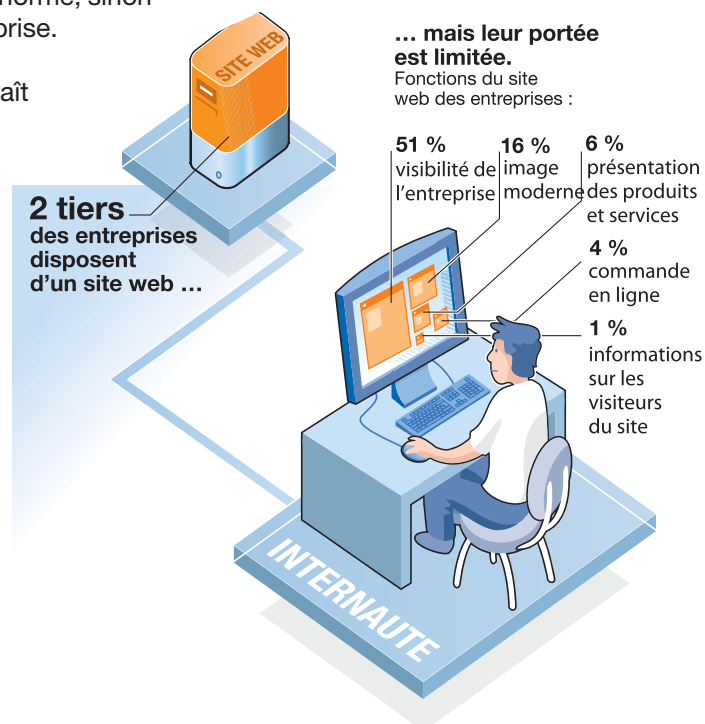
Les enjeux des TIC pour les entreprises

L'entreprise ne peut plus faire l'impasse sur les technologies numériques, qui constituent des facteurs de modernisation interne, d'amélioration de sa productivité, de valorisation de ses activités, bref, de croissance. L'innovation et la compétitivité deviennent la norme, sinon la condition de survie de l'entreprise.

La course à l'adaptation apparaît de plus en plus essentielle. Mais, l'intégration des technologies numériques est aussi source de profondes mutations organisationnelles. Dans ce nouvel environnement, le réseau devient le lieu de travail. Il accroît l'efficacité de l'externalisation et de la sous-traitance. Les technologies numériques investissent progressivement toute l'entreprise, de la fonction administrative à la fonction « export ».

La filière numérique requiert l'attention particulière des pouvoirs publics et des me-

sures spécifiques d'accompagnement pour s'étendre, se développer et être mieux protégée de ses concurrents.



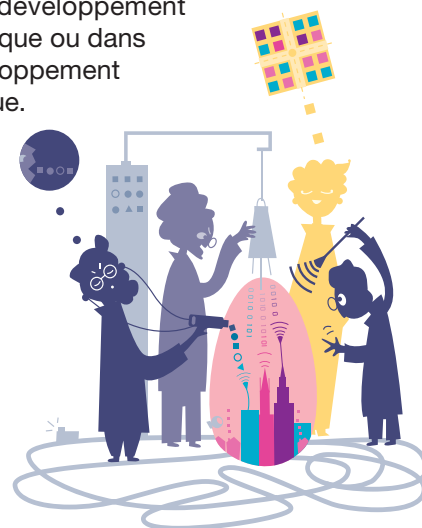
Les outils d'intervention des collectivités territoriales en faveur du développement économique numérique

Un aperçu des mesures visant à améliorer le maintien, l'accueil et la dynamisation du tissu économique local

Plusieurs facteurs déclencheurs peuvent être à l'origine de la mobilisation des collectivités territoriales : une situation de crise, la concurrence entre territoires, la demande des acteurs économiques, l'élaboration de nouveaux documents de programmation opérationnels...

Leur action s'exerce dans quatre grands domaines : l'environnement d'accueil des entreprises et des salariés, l'offre de services matériels et immatériels, l'accompagnement des entreprises de la filière numérique et le soutien des « clusters » et des pôles de compétitivité. Les politiques locales de développement économique qui intègrent les TIC n'en demeurent pas moins complexes. Elles doivent simultanément gérer le « mille-feuille institutionnel » et les nombreuses variables économiques et technologiques.

En tant que chef de file, la Région s'appuie de plus en plus fréquemment sur des agences externes, spécialisées dans le développement économique ou dans le développement numérique.



Construire une politique de développement à l'ère de l'économie numérique

Le développement des territoires n'est pas lié à sa seule capacité d'attraction des entreprises. Il dépend aussi de son aptitude à valoriser ses ressources, à mettre en œuvre une culture de l'innovation, à susciter des initiatives locales, à faire émerger des porteurs de projets, à générer un tissu de nouvelles entreprises. Des collectivités de plus en plus nombreuses l'ont compris en intégrant leur stratégie numérique à leur politique de développement économique.

numérique. Cette double analyse permet ensuite d'identifier un plan d'action, de fixer un budget et des moyens à mobiliser, de bâtir une politique de partenariats et, au final, de définir un programme d'évaluation.

Une réflexion sur l'élaboration d'un schéma de compétitivité numérique des territoires

CHAÎNE D'INTÉGRATION DES TIC DANS LES ENTREPRISES

> Niveau « collectivité »

Accès aux réseaux haut débit/Accès aux services adaptés aux entreprises

Accompagnement

Sensibilisation
Formation

Conseil
Prestation d'aide à la conduite du changement, étude

Veille TIC
Portail intelligence économique

Environnement externe des entreprises

Outils à distance
Plate-forme d'achat/vente, infogistique

Communication
Conférence, club, groupe de travail

Environnement interne des entreprises

Outils internes
Hardware, Software

Formations
Chef d'entreprise, salariés

Dans tous les cas, la collectivité territoriale a grand intérêt à élaborer un schéma alliant développement économique et développement numérique pour structurer, organiser et planifier sa politique et ses actions. Son élaboration débute généralement par l'analyse de l'environnement économique et technologique du territoire ainsi que l'analyse de l'intégration des TIC dans l'entreprise et de la filière

Les TIC sont reconnues comme un réel facteur de croissance qui oblige à une mobilisation sans précédent

Les TIC constituent désormais l'une des ressources essentielles du développement local, avec lesquelles les territoires et les entreprises peuvent prétendre à davantage de compétitivité.

La dématérialisation de plus en plus poussée de l'économie et la quête d'une meilleure qualité de vie pour les salariés sont autant de réalités nouvelles susceptibles de redéfinir la logique de localisation de l'activité économique et d'une part croissante de la population et d'insuffler de nouvelles perspectives de développement aux régions.

Il n'échappe cependant pas aux décideurs locaux que le numérique peut aussi être à l'origine de nouvelles inégalités sociales : au-delà de la mondialisation, qui oblige

chaque acteur économique à s'immerger dans un cadre concurrentiel étendu, la pénétration du numérique dans toutes les activités humaines crée une nouvelle fracture entre ceux qui savent et les autres.

Enfin, les enjeux liés à l'explosion du numérique ne sauraient nous faire oublier que la compétitivité d'un territoire repose sur de nombreux facteurs dont les TIC ne constituent qu'un maillon nécessaire mais non suffisant. L'attractivité des territoires est le résultat d'une subtile alchimie entre la qualification de la main-d'œuvre, la disponibilité d'un marché, les infrastructures d'accueil et de transport, la qualité de vie et la culture, que le numérique saura encourager mais qu'il ne saura à lui seul remplacer.



→ Rôle de la Caisse des Dépôts

Pour l'État et les collectivités territoriales, l'enjeu réside dans la mise en œuvre de politiques publiques favorables à la promotion d'activités productrices et utilisatrices des TIC.

La Caisse des Dépôts accompagne depuis les années 2000 les collectivités locales qui ont choisi de mettre en œuvre des politiques publiques de développement numérique de leur territoire. Les premiers mandats qui lui ont été confiés par l'État ont successivement concerné l'accès public aux technologies et la réduction de la fracture numérique, le déploiement territorial des infrastructures haut débit, le développement de l'administration électronique locale et de la confiance numérique qui s'y rattache.

Les mesures d'accompagnement que la Caisse des Dépôts propose aux collectivités répondent à l'enjeu d'attractivité et de compétitivité économique de leur territoire.



Contacts

- Caisse des Dépôts, département développement numérique des territoires : 01 58 50 73 74
- Association des Régions de France : 01 45 55 82 48

Comment se procurer l'ouvrage

La collection des cahiers pratiques du développement numérique des territoires est éditée par la Documentation française.

Point de vente à Paris
29, quai Voltaire — Paris 7^e

Horaires du lundi au vendredi de 9 h à 18 h
• métro : rue du Bac, Palais-Royal, Tuileries
• R E R : ligne C — Musée d'Orsay
• bus : 24, 39, 68, 69, 95

Point de vente à Lyon
Cité administrative de la Part-Dieu
Niveau accueil
165, rue Garibaldi — Lyon 3^e

Horaires du lundi au vendredi de 8 h 30 à 17 h
• métro : ligne B, arrêt « Part-Dieu »
• bus : 25, 28, 36, 37, 41, 47, 59, 70, 99
• tramway : ligne T1, arrêt « Part-Dieu — Servient »
• parking : centre commercial de la Part-Dieu
• station Velo'v : 3015 Servient — angle rue Garibaldi

Retrouver tous les points de vente
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr/venir-sur-place/index.shtml>

Acheter en ligne
<http://www.ladocumentationfrancaise.fr>



Année d'édition : 2007
Réf. : 5HC02480
168 pages, 20,8 x 28 cm
Prix : 15 €
ISBN : 9782110063861

